



INFO'TOUIT-CGT

n°36

Mai 2025



CONTACT : - ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67 / 06 31 67 96 04

Ce Touit est le vôtre! Appel à contribution pour de futurs articles ou interpellez-nous!



Ce 13 mai, un vent de révolte a soufflé sur la Fonction publique. À l'appel de la CGT, de l'UNSA, de la FSU, de Solidaires et de la CFE-CGC, les agents publics ont fait grève pour faire éclore leurs revendications : fin du jour de carence, revalorisation du point d'indice, titularisations, et défense du pouvoir d'achat. À Rennes, comme ailleurs, les écoles ont été touchées par cette floraison de colères.

Prochaine étape sociale : le 5 juin, pour faire pousser l'idée d'un départ à la retraite à 60 ans à taux plein. Deux ans après une mobilisation historique, le gouvernement refuse toujours de revenir sur cette réforme impopulaire, malgré une opposition persistante dans l'opinion publique. Et si le gouvernement veut un référendum ? Chiche ! Parlons-en !

**JEUDI 5 JUIN
A RENNES**

11 heures
• départ de la place de la République
• fin de la manifestation esplanade Charles de Gaulle

LE 5 JUIN
FAISONS TOMBER LES MENSONGES SUR LA « DETTE » ET LES SERVICES PUBLICS
« Les services publics coûtent trop cher », répète le gouvernement C'est faux !
Depuis 2007, la part du PIB consacrée aux dépenses publiques a diminué.
ALORS POURQUOI LA DETTE SERT-ELLE DE PRÉTEXTE ?
 Parce que les recettes baissent ! Les cadeaux fiscaux (exonérations, baisses d'impôts pour les plus riches...) creusent le déficit.
L'équation est simple : Moins de recettes + Dépenses stables = Moins de services pour les usager-ères Des services publics en danger !
 Ne nous laissons pas berner ! Défendons nos services publics !

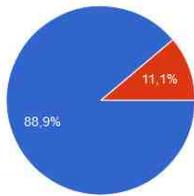


Questionnaire sur le report des congés

1 – actuellement, reportez-vous des congés ou RTT jusqu'au 30 avril de l'année N + 1 ?

117 réponses

● oui
● non, j'utilise tous mes droits à congés au cours de l'année N



Avis favorables pour le report :

Pas d'opposition si le CET (Compte Épargne Temps) peut être alimenté et que le responsable valide les congés.

Le report limité incite à mieux gérer les congés : moins de reports = meilleure régulation.

Le CET est justement conçu pour absorber les congés non pris.

Aujourd'hui les agents peuvent poser leur reliquat de congés de l'année N jusqu'au 30 avril de l'année N+1. Demain, les agents pourraient devoir avoir épuisé tous leurs congés de l'année N au 31 janvier de l'année N+1 ou mettre le reliquat sur un Compte Épargne Temps (CET). D'où notre sondage dont voici une synthèse de vos retours :

Avis défavorables pour le report :

Manque de souplesse : le délai est jugé trop court.

Oblige à mobiliser davantage le CET, ce que certains ne souhaitent pas.

Janvier est peu propice aux congés (pas de vacances scolaires, juste après les fêtes).

Dans les petites équipes, la contrainte de temps rend la gestion plus complexe.

Proposition : inclure au moins les vacances scolaires de février

Maintien de la rémunération à 100% Abrogation du jour de carence pétition intersyndicale



Depuis le 1er mars 2025, les agent·es publics ne perçoivent plus que 90 % de leur salaire en arrêt maladie, après le jour de carence. Une mesure injuste qui aggrave leur précarité, alors même qu'ils subissent déjà des conditions de travail dégradées au service de l'intérêt général.

Je signe

- pour le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire,
- pour l'abrogation du jour de carence.

La CGT vous invite à diffuser le lien suivant autour de vous :



<https://www.cgtservicespublics.fr/societe/mobilisations/printemps-des-luttes/article/petition-intersyndicale->



INFO SERVICES



Les agent·es des EHPAD Stationnement payant : les agents demandent le respect de leurs Jours Non inquiets

Travaillés (JNT), instaurés en compensation de la pénibilité du travail, et leur report lorsqu'ils coïncident avec un jour férié.

La perte de ces jours sans compensation est perçue comme injuste et nuisible à l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ils.elles réclament l'ouverture de négociations pour garantir des conditions de travail dignes et respectueuses.

La CGT vous invite à signer cette pétition qui circule dans les EHPAD.



Dès juin, le stationnement autour de la résidence du Gast devient payant et les places se feront plus rares. Lors de la réunion DPAG/OS du 12 mai, l'administration a indiqué qu'il resterait des places gratuites à 100-150 mètres, sans proposer de solution concrète. Les agent·es de l'EHPAD, nombreux·ses à résider à l'extérieur de Rennes et à venir en voiture, s'inquiètent : difficulté à se garer, stress, insécurité en horaires décalés, notamment dans le quartier de Maurepas. Ils.elles demandent : des places réservées à proximité et une reconnaissance de leur situation, comme pour les agents du SAD, solution refusée.

La CGT continue de porter ces revendications pour des conditions de travail dignes.



Réorganisation à la DEE : la CGT tire la sonnette d'alarme au CST
Sur le terrain, les agent·es parlent. Et ce qu'ils nous disent est clair :

- Des agent·es expérimenté·es, ex-REL, voient leurs missions modifiées sans reconnaissance de leur parcours. Certain·es, recalées aux entretiens pour les postes de RSE malgré des années d'expérience, sont démotivé·es et blessé·es. Les nouveaux RSE devront prendre leurs

marques, ce qui impactera la stabilité des équipes.

- Le recours massif aux **vacataires** pour encadrer les enfants, dans un contexte de fréquentation en hausse, fragilise les conditions de travail et la sécurité. Il est urgent de faire un vrai point site par site.
- Les **correspondant·es de restauration**, souvent des femmes, n'ont toujours pas la reconnaissance statutaire à la hauteur de



Vos élu·es du FSSCT vous informent

DUERP

Document

Unique

d'Evaluation

des Risques

Professionnels

un nouvel outil en test



• Le SQVP teste un outil DUERP simplifié dans deux directions pilotes (DS, DV). Objectif : déploiement en 2026 dans les directions prioritaires (DEE, DPE, DJB, DPAG, DMA), puis généralisation en 2027. Vos élu·es CGT ont participé à un atelier pour identifier les risques, les coter et proposer des actions concrètes.

• Bienvenue aux nouveaux assistants de prévention : 5 assistants de prévention, issus de la reconversion, ont pris leurs fonctions le 5 mai dans plusieurs directions. Bienvenue à eux !

• Musée de Maurepas

la F3SCT

sur le terrain



Vos élu·es CGT ont visité le nouveau musée pour défendre de meilleures conditions de travail : locaux d'entretien, sécurité, accessibilité... Des demandes ont été formulées.

leurs responsabilités.

- Les **ASEM et AER** sont les grands oubliés : non remplacés en cas d'absence, leurs collègues voient leur charge exploser.
- Enfin, la **gestion autoritaire des heures sup** des animateurs périscolaires a été très mal vécue.

La CGT continue de porter la voix des agent·es, de dénoncer les injustices et de défendre un service public de qualité.

INFO SERVICES (suite)



À la demande des agent.es de la Bibliothèque de Rennes Métropole, la CGT et son UGICT, ont organisé le 13 mai dernier, une réunion d'information syndicale qui a réuni plus de 40 personnes. **Les bibliothécaires y ont exprimé de façon unanime une grande**

fatigue, de la souffrance au travail, du désarroi et de la colère. La hausse de la fréquentation n'explique pas seule cette fatigue. La perte des Repos Compensateurs en 2022 qui, cumulée à la mise en place des 1607h et la non prise en compte de la pénibilité, privent les

agents de plus de 2 semaines de congés par an y concourt. Ainsi qu'une gestion "au plus juste" de nos collectivités : 2 mois de carence suite à vacance de poste, non compensation des temps partiels qui se chiffrent par la perte de 5 à 7 équivalent temps plein (ETP) sur l'année...



Nos collectivités se penchent (enfin !) sur un mal bien connu des agents : la surnumérisation. À l'occasion d'une restitution de thèse, les premiers résultats sont tombés... et ils font écho à ce que beaucoup vivent au quotidien.

SURNUMERISATION EN QUESTION quand trop de numérique tue le numérique !

Trop d'outils, tue l'outil

Google Drive, Teams, WhatsApp, Canva...

On empile les applis comme des boîtes dans un grenier. Résultat ? On ne sait plus où cliquer, ni pourquoi. Et parfois, on découvre qu'on bosse sur un outil que personne n'a validé (coucou le shadow IT !).

Trois profils, un même ras-le-bol

Le digital surchargé : noyé sous les mails, les notifs, les visios.

Le digital exigeant : frustré par des outils qui rament ou qui plantent.

Le digital dépassé : perdu dans la jungle numérique.

Bref, que l'on soit technophile ou

technophobe, on finit tous par soupirer devant son écran.

Des idées pour souffler un peu

Heureusement, des pistes émergent : Déconnexion : pause-café sans Teams, double SIM pour couper pro/perso.

Support : une FAQ pour ne pas appeler l'informatique à chaque bug.

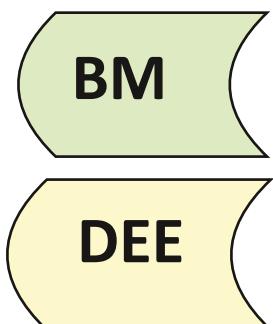
Accompagnement : former sans noyer, aider sans culpabiliser.

Et si on parlait d'hygiène numérique ?

L'idée ? Ne plus subir le numérique, mais le dompter. Travailler mieux, pas plus. Et surtout, remettre l'humain au centre.

Parce qu'un agent qui clique moins, c'est un agent qui pense plus !

INFORMATIONS SYNDICALES



Jeudi 19 juin
précisions à venir

→ Valérie Le Moulec
Tel : 06 70 04 62 93

Lundi 30 juin
de 9h30 à 18h30
Hôtel de Rennes Métropole
1er Etage Salle Le Polotec

→ Faby Le Moal
Laurent Cairon
Tél : 06 87 38 16 55

•9h30 - 11h

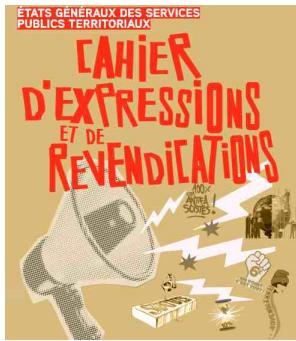
agent.es d'entretien de restauration (AER)

•17h - 18h30

correspondant.es de restauration (CR)

assistant.es spécialisé.es des écoles maternelles (ASEM)

concierges (possibilité d'arriver à 17h30)



Ambiance combative ce 23 mai à Liffré ! La CGT des territoriaux a lancé les États généraux des services publics avec une conférence départementale riche en échanges. Objectif : redonner la parole

A Liffré, la CGT lance les États généraux pour défendre les agent·es des services publics

aux agent·es, défendre leurs missions et résister aux politiques d'austérité qui grignotent nos moyens.

Autour de la table : des élu·es, des député·es, des expert·es RH, des directeurs d'EHPAD... et surtout, des agent·es mobilisé·es. On y a parlé de tout ce qui nous touche : la baisse des dotations, les EHPAD publics en souffrance, les choix budgétaires impossibles que doivent faire les collectivités.

Un constat partagé : la dette publique n'est pas le fruit des services publics,

mais des crises et des aides massives aux entreprises. Résultat ? Moins de moyens pour nos missions, et des communes qui tirent la sonnette d'alarme... voire assignent l'État en justice !

Un cri d'alerte, mais aussi un appel à l'action. Car si on privatisé nos services publics, on nous prive de tout. À l'approche des élections 2026, la CGT veut faire entendre la voix de celles et ceux qui font vivre le service public au quotidien.



Résidence en résistance de Jérôme POLIDOR Film documentaire

Le foyer pour personnes âgées devient le QG d'une grande mobilisation de la CGT. En plein mouvement de lutte contre la réforme des retraites, la maire écologiste de Poitiers annonce la fermeture de la crèche familiale et de la résidence autonomie Édith Augustin. Le foyer pour personnes âgées devient le QG d'une grande mobilisation de la CGT, des familles, des soignant.e.s et des habitant.e.s déterminé.e.s à conserver ces deux services publics de proximité. Deux mois d'occupation de la résidence et un élan de solidarité contraint la maire à revoir sa copie.



**REJOIGNEZ LA CGT !
ENSEMBLE, NOUS SOMMES
PLUS FORTS**

Pourquoi adhérer à la CGT ?

1 Force syndicale puissante : La CGT, organisation influente, siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique

2 Revendications construites ensemble : Les revendications sont élaborées avec les agent.e.s, basées sur leurs besoins collectifs et individuels.

3 Engagement collectif : Plus il y a d'adhérents, plus les revendications ont du poids

4 Cotisation accessible :
CGT : 9 à 11€ par mois
UGICT-CGT : 0,7% du salaire net par mois

5 Avantage fiscal : Crédit d'impôt de 66% des cotisations annuelles versées.

À Rennes, deux syndicats



Adhésion à la CGT
pour les catégories C
hormis les agents de
maîtrise



Adhésion à la UGICT
pour les catégories
A et B et agents
de maîtrise

cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 96 04

ugict-cgt@rennesmetropole.fr 06 31 67 12 67